

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 12 juin 2023

Objet

**Projet de
réaménagement du
Square Monrepos
dans le cadre des
budgets participatifs
2022**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 6 juin 2023 s'est réuni à 18 heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

Etaient présents : Alexandre BOURIGAULT – Jean Claude GALAN – Andrée COLLIN - Pascal CAVALIERE – Martine CHEVAUCHERIE – Didier IGLESIAS - Hélène BARBOT – Jean-Michel MEYRE – Régis DESCLAUX DE LESCAR - Hervé DROILLARD – Nadine GRENOUILLEAU – Nathalie BIJOUX - Nicole BONNAL – Christophe BAGILET - Vincent BUNEL -Olivier SAILHAN – Josette DURLIN -- Justine ADENIS – Monique FRENEL - Catherine ARNOLD – Jonathan SINSOU – Alexandre LEDOUX – Patrick DANDY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nathalie LACUEY à Andrée COLLIN - Fatima SABI à Hervé DROILLARD - Céline PROUHET à Vincent BUNEL - Ahmed ASFOR à Alexandre BOURIGAULT – Muriel SOLA à Martine CHEVAUCHERIE - Kamel MEHERZI à Nicole BONNAL – Cédric JUIF à Pascal CAVALIERE – Séverine CASTAGNET à Catherine ARNOLD

Absent excusé : Nicolas CALT

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Mme Justine ADENIS a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le réaménagement du Square Monrepos, également appelé projet « Réveille Monrepos » est l'un des projets lauréats de l'édition 2022 du dispositif des Budgets Participatifs, dans la catégorie « Pour la Ville ».

Les objectifs du projet sont de redonner vie au square, d'augmenter la végétalisation et de lui donner une meilleure visibilité depuis le Cour Gambetta.

À la suite d'un travail itératif entre le collectif « Ça marche pour Jaurès », porteur du projet, les Services Techniques de la Ville et les élus concernés, le projet de réaménagement prévoit :

- La restructuration de l'entrée du square
- La densification végétale, ainsi que la diversification des strates (arborée, arbustive, herbacée et fleurie) afin de favoriser la biodiversité, créer des espaces ombragés et jouer avec les couleurs, hauteurs, saisonnalités des plantations
- La transformation de l'ancien bassin aquatique avec la mise en place d'un équipement ludique ou dédié à événementiel
- La conservation d'un espace ouvert permettant des pratiques ludiques et sportives, type pétanque, quilles, etc...
- Le renforcement du mobilier de détente
- La mise en place avec le collectif de création urbaine « Bruit du Frigo » d'un chantier participatif pour la réalisation de l'équipement ludique ou dédié à l'événementiel en bois et de plantations participatives (collectif restant à identifier)

A ce jour, l'ensemble des travaux est estimé à 53 767,82 € HT (64 521,39 € TTC), répartis de la manière suivante :

- 41 621,28 € HT pour le square :
 - o Dont 29 121,28 € HT pour le réaménagement
 - o Et 12 500,00 € HT pour les matériaux et le chantier participatif de Bruit du Frigo
- 12 146,54 € HT pour la restructuration de l'entrée sur le Cours Gambetta.

Plan de financement prévisionnel (en euros Hors Taxe) :

	Dépenses HT	Recettes prévisionnelles
Réaménagement du Square Monrepos	Travaux du square :	Bordeaux Métropole :
	29 121,28 € HT	RI 1 million d'arbres : 7 636,85 €
	Intervention Bruit du Frigo dans le square :	RI nature : 17 558,03 €
	12 500,00 € HT	Département :
	Restauration de l'entrée :	Subvention d'aide à l'investissement Catégorie « Aménagement et espaces publics », rubrique « Aménagement espaces publics » Soutien global aux projets locaux :
12 146,54 € HT	14 286,47 € (50% du montant du projet)	
		Participation communale :
		14 286,47 €
Total opération :	53 767,82 € HT	53 767,82 €

Vu l'avis des Commissions Urbanisme et Patrimoine, Environnement et Cadre de Vie et Transition Ecologique réunies en date du 23 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après délibéré,

APPROUVE le programme d'aménagement du Square Monrepos pour un montant de l'opération estimé à 53 767,82 € HT (soit 64 521,39 € TTC)

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les co-financements, les appels de fonds liés et à signer les documents correspondants auprès des financeurs potentiels du projet.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les bons de commande pour réaliser les travaux à l'issue des procédures de consultation, ainsi que tous les documents afférents.

Nombre de votants : 32
Suffrages exprimés : 32
Pour : 32 unanimité
Contre :
Abstention :

: **POUR EXTRAIT CONFORME :**
A la Mairie de FLOIRAC, le 13 juin 2023

Le Maire,
Jean-Jacques PUYOBRAU

